



RAPPORT
D'ACTIVITÉS
2019-2020

CÉGEP 
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU





Adopté par le conseil d'administration le 24 novembre 2020
Résolution numéro 2020-CA07-11
Publié par le Service des communications du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
Dépôt légal : 3^e trimestre 2020
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2020
Bibliothèque et Archives Canada, 2020
ISBN 978-2-9816947-4-4

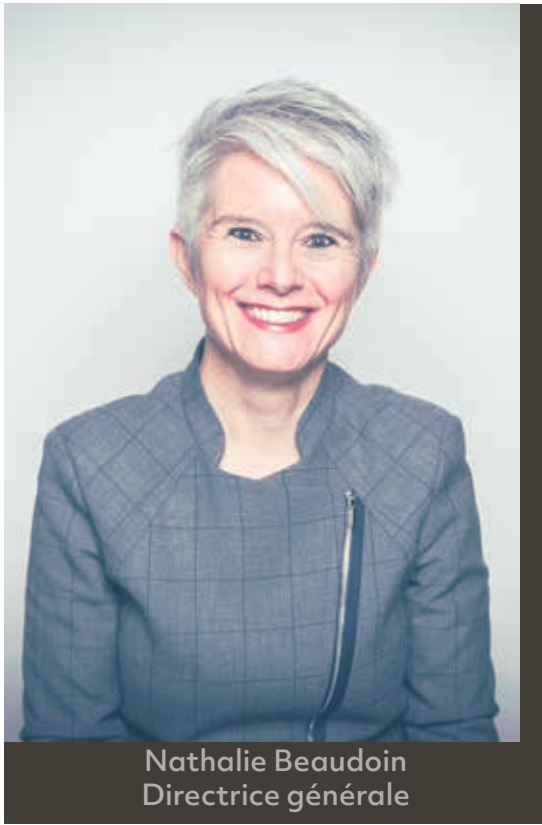
TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE	5
RAPPEL DE NOS FONDEMENTS	9
Mission	10
Vision	10
Valeurs	10
Engagements éducatifs	11
PORTRAIT DE L'EFFECTIF	13
Personnel	14
Étudiant	14
PLAN STRATÉGIQUE 2019-2024	19
Mise en œuvre de l'année 1	20
ÉTATS FINANCIERS	37
DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL	41
Faits saillants	42
ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX	45
FONDATION	49
Faits saillants	50
IMPLICATIONS DU PERSONNEL CADRE	53
GOVERNANCE	57
Les membres du conseil d'administration	58
Les membres de la Commission des études	59
Le code d'éthique et de déontologie des administratrices et administrateurs	60
La divulgation d'actes répréhensibles	65



MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE





Madame la Ministre,

L'année 2019-2020 a commencé favorablement au Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, notamment grâce à une santé financière enviable et à la mise en œuvre de la première année du Plan stratégique 2019-2024, incluant le Plan de réussite éducative. Malgré une session d'hiver chamboulée par la pandémie, l'année a été riche en réalisations : début des travaux de réflexion, recensement des besoins et consultation des départements pour l'agrandissement du Cégep, obtention d'un appui favorable du CISSS Montérégie-Centre pour la création d'une clinique-école, obtention d'une subvention de 200 000 \$ du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) pour la recherche sur les ténébrions meuniers, analyse de l'empreinte environnementale du Cégep, installation de 14 bornes de recharge pour voitures électriques, inauguration de nouveaux laboratoires en Technologie d'analyses biomédicales, voici quelques-uns des projets porteurs du plan stratégique qui ont pu se développer grâce à l'engagement, la mobilisation et la motivation de notre milieu.

Cette année marquait également les 50 ans de notre équipe de football Les Géants : 50 ans à nous faire vivre des émotions, à stimuler nos jeunes par la pratique d'un sport à un haut niveau, à nous rendre fiers. L'automne 2019 a été le terreau de plusieurs événements rassembleurs : la Marche pour le climat en septembre, le Gala de reconnaissance du mérite collégial en octobre, les portes ouvertes en novembre, en plus de l'obtention et de la réalisation de plusieurs projets à l'international. Il y a aussi eu un changement à la présidence du conseil d'administration du Cégep; nous souhaitons par ailleurs profiter de l'occasion pour remercier chaleureusement M. Sébastien Boucher-Lavallée pour sa grande contribution et son énergie déployée pour mener à bien plusieurs dossiers stratégiques.

Certes, l'année 2019-2020 ne s'est pas terminée comme nous l'avions envisagée. Cette épreuve, nous l'avons traversée, et la traversons toujours, ensemble, localement et solidaires au réseau collégial. Nous avons relevé avec brio le défi que cette pandémie nous a imposé, soit de déployer la formation à distance dès la fin du mois de mars afin de poursuivre la session d'hiver 2020 et de prendre les décisions nécessaires en lien avec la mission de notre établissement et sa pérennité. Nous avons été témoins de la grande résilience et de l'humanisme qui habitent chaque membre de notre communauté. Nous nous sommes assurés, collectivement, de toujours mettre nos étudiant.es au cœur de nos décisions et de nos actions. Ceci nous a servi de guide pour naviguer plus facilement en ces eaux incertaines. Nous continuerons de nous en inspirer pour la suite des choses. L'année 2020-2021 s'annonce toute aussi unique, mais pas moins stimulante.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

Nathalie Beaudoin, directrice générale

Chantal Parent, présidente du conseil d'administration



RAPPEL DE NOS FONDEMENTS



Les fondements du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu ont été définis et adoptés par la communauté collégiale en février 2019. Ils ont certes été les assises de la planification stratégique 2019-2024, mais dans le contexte aussi changeant et particulier de la dernière année, ils furent aussi pour nous un phare et un repère nous permettant de nous ancrer dans notre travail et de consolider nos actions.

MISSION

La mission du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu est de former et d'éduquer des personnes compétentes et responsables, capables de se réaliser, de s'adapter au changement et de s'engager dans la société et envers l'environnement. Le Cégep contribue à la vitalité et au développement pédagogique et scientifique de sa communauté et y figure comme acteur clé d'innovation.

VISION

UN MILIEU À TAILLE HUMAINE, UNE ÉDUCATION GLOBALE, DES RÊVES À PORTÉE DE MAIN

- ❑ Un milieu à taille humaine, un cégep accueillant, ouvert à l'autre. Les relations humaines y sont harmonieuses, les services et le personnel, accessibles. Les personnes sont connues et reconnues et s'y sentent bien. Le Cégep maintient aussi des liens privilégiés avec sa communauté externe et ses partenaires et accorde une grande importance à sa région et aux gens qui y vivent et y travaillent.
- ❑ Une éducation globale, un cégep qui est soucieux d'offrir la meilleure expérience aux personnes qui le fréquentent, qui soutient la réussite scolaire, éducative et personnelle et qui offre des activités multiples à la population étudiante et au personnel, tant au niveau local qu'à l'international.
- ❑ Des rêves à portée de main, un parcours scolaire et professionnel qui permet à chacune et chacun d'exploiter son plein potentiel dans ses études, son travail et ses passions.

VALEURS

❑ HUMANISME

Chacune et chacun favorisent des rapports chaleureux et authentiques. Ils sont ouverts à l'autre et considèrent son droit à la bienveillance, à la sincérité, à la confiance et au respect de sa personne.

❑ **OUVERTURE**

Chacune et chacun font preuve de tolérance et d'accueil envers l'autre. Ils démontrent de la confiance et du respect envers la diversité et les divergences. Ils manifestent une attitude audacieuse et innovante et sont positifs à l'égard du changement et de l'émergence de la nouveauté.

❑ **COLLABORATION**

Chacune et chacun stimulent le travail d'équipe, le partage de connaissances et la communication ouverte et positive. Ils reconnaissent l'expertise de l'autre et saisissent leurs responsabilités dans les contributions mutuelles de la vie collégiale.

ENGAGEMENTS ÉDUCATIFS

❑ **CULTIVER LA CURIOSITÉ ET LE GOÛT D'APPRENDRE**

Nous nous engageons à nourrir chez notre population étudiante et notre personnel le goût et le besoin d'apprendre tout au long de la vie ainsi que de communiquer dans un français de qualité, et à leur inculquer une culture générale et une méthode de travail rigoureuse pour leur permettre de se développer et de s'épanouir dans un monde complexe en constante évolution.

❑ **SE DÉCOUVRIR, DÉCOUVRIR LE MONDE, S'OUVRIRE À L'AUTRE**

Nous nous engageons à offrir encore plus de possibilités d'explorer le monde, de découvrir de nouvelles cultures et pratiques professionnelles afin d'élargir les horizons des étudiantes, étudiants et membres du personnel. Leurs parcours seront enrichis par ces expériences uniques et formatrices qui permettent de sortir de leur zone de confort et de relativiser leur propre vécu.

❑ **ÉDUCER À L'ÉCORESPONSABILITÉ**

Nous nous engageons à ce que notre population étudiante et notre personnel développent des comportements responsables et deviennent des écocitoyens conscientisés et engagés adhérant à un contrat social plus respectueux de l'environnement.

❑ **FAVORISER UN CONTEXTE D'APPRENTISSAGE INTERDISCIPLINAIRE**

Nous nous engageons à favoriser des projets interdisciplinaires pour permettre aux étudiantes et étudiants de développer une polyvalence et une capacité d'adaptation. Le monde est en mouvement constant et se complexifie. Dans ce contexte, il nous semble primordial de leur transmettre des connaissances, aptitudes et compétences complémentaires à leur domaine d'études.



PORTRAIT DE L'EFFECTIF



PERSONNEL

CATÉGORIE D'EMPLOI	NOMBRE DE PERSONNES (ETC)
Personnel d'encadrement	23.42
Personnel professionnel	38.56
Personnel enseignant	262.23
Personnel de bureau, technicien	95.02
Ouvriers, personnel d'entretien	28.40
Autres : test	
TOTAL	447.63

ÉTUDIANT

PROGRAMMES	COLLÈGE 1	COLLÈGE 2	COLLÈGE 3	TOTAL
Cheminement Tremplin-DEC	248	—	—	248
Secteur préuniversitaire				
Sciences de la nature et Arts, lettres et communication	4	—	1	5
Sciences de la nature	247	144	—	391
Sciences humaines et Arts visuels	3	—	—	3
Sciences humaines et Arts, lettres et communication	5	—	—	5
Sciences humaines, profil Administration et économie	106	81	—	187
Sciences humaines, profil Individu et société	301	168	—	469
Sciences humaines, profil Ouverture sur le monde	69	55	—	124
Arts, lettres et communication (Option multidisciplinaire)	51	17	—	68
Arts, lettres et communication (Option langues)	25	10	—	35
Arts visuels	43	24	—	67
Sous-total cheminement Tremplin DEC et préuniversitaire	1 102	499	1	1 602

PROGRAMMES	COLLÈGE 1	COLLÈGE 2	COLLÈGE 3	TOTAL
Secteur technique				
Technologie d'analyses biomédicales	36	23	37	96
Gestion et technologies d'entreprise agricole	17	16	12	45
Soins infirmiers	95	76	93	264
Technologie de l'architecture	52	29	30	111
Techniques de génie mécanique	66	50	51	167
Technologie de l'électronique	24	9	10	43
Techniques de travail social	120	67	47	234
Techniques de comptabilité et de gestion	52	25	30	107
Gestion de commerces	87	34	17	138
Techniques de l'informatique	118	27	25	170
Techniques de design d'intérieur	72	27	38	137
Commandites reçues (autres programmes)	1	—	—	1
Sous-total technique	740	383	390	1 513
GRAND TOTAL TOUS LES PROGRAMMES	1 839	882	391	3 115

STAGES

Les stages en entreprise sont une priorité dans le cursus des programmes techniques.

NOMBRE D'ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS EN STAGE

FIN DE DEC	EN FORMATION	ATE	TOTAL
345*	429 enseignement ordinaire	61	947
*Stage ou travail de fin de session	112 AEC		





LES ÉTUDIANT.ES À LA FORMATION CONTINUE

TYPE DE FORMATION	SAINT-JEAN	BROSSARD	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Créditée	605	361	260	706	966
Non créditée	876	912	797	991	1 788
TOTAL	1 481	1 273	1 057	1 697	2 754

FORMATION CONTINUE

LISTE DES FORMATIONS CRÉDITÉES

- ❑ Administrateur de réseaux - Certification Cisco
- ❑ Administration des réseaux et sécurité informatique
- ❑ Comptabilité financière informatisée (RAC)
- ❑ Développement de sites Web transactionnels
- ❑ Estimation en travaux de construction et de rénovation
- ❑ Gestion comptable et financière informatisée
- ❑ Inspection en bâtiment
- ❑ Retraitement de dispositifs médicaux
- ❑ Techniques d'éducation à l'enfance
- ❑ Techniques d'éducation à l'enfance (RAC)
- ❑ Techniques d'éducation spécialisée
- ❑ Tremplin DEC pour personnes immigrantes ou allophones (DEC)
- ❑ Mécatronique

LISTE DES FORMATIONS NON CRÉDITÉES

- ❑ Francisation
- ❑ Accréditation de spécialiste en conformité de la paie
- ❑ M3i Supervision
- ❑ Circuits automatisés et automates
- ❑ Robotique industrielle
- ❑ Introduction à l'intelligence artificielle
- ❑ Usinage multiaxes
- ❑ *Windows serveur*
- ❑ Accueillir la petite enfance (entente avec Cégep de Sainte-Foy)
- ❑ Programme supervision de stage (entente avec Cégep Garneau et de Thetford)
- ❑ Optimisation du *Customer relationship management* (CRM)



PLAN STRATÉGIQUE 2019-2024



MISE EN ŒUVRE DE L'ANNÉE 1

Malgré une première année de mise en œuvre bousculée par la pandémie, beaucoup d'actions ont pu être accomplies dans le cadre du Plan stratégique 2019-2024. Le Cégep garde ainsi le cap sur les objectifs fixés. Voici, par objectif, les principales réalisations de 2019-2020.

AXE 1 : ÉDUCATION GLOBALE ET RÉUSSITE

OBJECTIF 1.1 : AMÉLIORER LA RÉUSSITE DE PREMIÈRE SESSION

RÉSULTAT ATTENDU :

- Augmentation du taux de réussite moyen de première session de 5 points de pourcentage

INDICATEUR :

- Taux de réussite moyen

Principales actions réalisées en 2019-2020

- ❑ Tenue d'une conférence, en collaboration avec la Commission scolaire des Hautes-Rivières, lors de la semaine de l'orientation Ses choix, mon soutien, son avenir.
- ❑ Réorientation du rôle des responsables du plan de réussite éducative (RPRÉ) dans les programmes d'études favorisant le dépistage précoce des difficultés en première session et en première année de fréquentation.
- ❑ Développement du site Web Carrefour pédagogique en soutien aux RPRÉ. Démarches et outils d'évaluation des besoins des étudiant.es en difficulté.
- ❑ Mise à jour et diffusion d'un répertoire des services d'aide aux étudiant.es.
- ❑ Développement de mécanismes de référence par tous les enseignant.es des programmes : formulaires de référence informatisés.
- ❑ Développement de capsules de formation sur le métier d'étudiant favorisant le développement de l'autoévaluation chez les étudiant.es.
- ❑ Intégration des priorités d'intervention du Plan de réussite éducative (PRÉ) dans tous les plans de travail des comités programmes.
- ❑ Création de capsules vidéo par le Service d'adaptation scolaire pour les RPRÉ sur la gestion du temps et la préparation de la rentrée.

- ❑ Stratégies de dépistage des étudiant.es ayant des besoins particuliers, et ce, avant le début de la première session :
 - Révision de la lettre d'admission afin d'informer les étudiant.es qui ont, au secondaire, un diagnostic, de prendre rendez-vous à la fin du printemps afin d'ouvrir leur dossier et ainsi, avoir les mesures d'accommodements dont ils ont besoin dès le début de la session d'automne.
 - Rencontre des futurs étudiant.es dans les écoles secondaires de la région par les conseillères en services adaptés.
- ❑ Stratégies de dépistage, en première session, en lien avec l'orientation :
 - Offre de plages horaire sans rendez-vous pour donner de l'information scolaire et professionnelle (ISEP) et de l'orientation afin de répondre rapidement aux besoins des étudiant.es en début de session afin de leur permettre, s'ils le désirent, de changer de programme, et ce, dans la première semaine de la session d'automne ou de revoir leur cheminement avant la date limite de retrait des cours début novembre.
 - Plus grande présence des conseillères d'orientation dès la session Automne 2019.
- ❑ Stratégies visant à augmenter le soutien des étudiant.es dans leur cheminement scolaire :
 - Développement d'un questionnaire afin que les étudiant.es sous contrat de réussite à la session Hiver 2020 puissent entamer une réflexion quant à leurs échecs dès la récupération de leur horaire. Rencontre, par la suite, avec les conseillères et conseillers en aide pédagogique individuelle (CAPI) afin d'établir des mesures d'aide.
 - Envoi des listes, par programme, des étudiant.es ayant échoué un cours ou plus, tout en ayant réussi plus de la moitié de leurs unités/sessions au conseiller pédagogique du Service des programmes, de la réussite éducative et de la recherche afin de les distribuer aux RPRÉ de chacun des programmes.
 - Association avec des enseignant.es de français des étudiant.es n'ayant pas réussi l'Épreuve uniforme de français (EUF) afin de les aider à la réussir.
- ❑ Augmentation du nombre de jours d'accompagnement en aide pédagogique individuel pour les étudiant.es des AEC.
- ❑ Développement des plans-cadres d'activités visant la réussite en première session pour ajouter à toutes les cohortes d'AEC.
- ❑ Taux de réussite en première session à l'enseignement ordinaire, Automne 2019 : 75,1 % (extrait de PSEP, 3 novembre 2020).
- ❑ Taux de réussite en première session à la formation continue : 88,40 %.

OBJECTIF 1.2 :

ENCOURAGER LA PERSÉVÉRANCE ET AUGMENTER LA DIPLOMATION

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Augmentation du taux de réinscription en troisième session à l'enseignement ordinaire de 3 points de pourcentage
- Augmentation du taux de réinscription en deuxième session à la formation continue de 3 points de pourcentage
- Augmentation du taux de diplomation de 3 points de pourcentage

INDICATEURS :

- Taux de réinscription en troisième session à l'enseignement ordinaire
- Taux de réinscription en deuxième session à la formation continue
- Taux de diplomation

Principales actions réalisées en 2019-2020

- ❑ Ajout de ressources en soutien à l'étudiant.e (TTS et CAPI)
- ❑ Amélioration du processus de recrutement des enseignant.es pour les AEC
- ❑ Taux de réinscription en troisième session à l'enseignement ordinaire, Automne 2019 : 68,2 % (extrait de PSEP le 23 novembre 2020)
- ❑ Taux de réinscription en deuxième session à la formation continue : 84,83 %
- ❑ Taux de diplomation à la formation continue : 65,18 %

22

OBJECTIF 1.3 :

ACCOMPAGNER LES DISCIPLINES, LES DÉPARTEMENTS ET LES PROGRAMMES DANS UNE APPROCHE INTERDISCIPLINAIRE

RÉSULTAT ATTENDU :

- Mise en œuvre d'au moins un projet de collaboration par programme

INDICATEURS :

- Nombre de programmes ayant des projets de collaboration
- Nombre d'étudiants impliqués dans ces projets

Principales actions réalisées en 2019-2020

- ❑ Réalisation d'un inventaire des collaborations interdisciplinaires par la création d'un sondage visant à connaître ce qui est fait actuellement dans les programmes d'études et le nombre d'étudiant.es touché.es

OBJECTIF 1.4 :

ENCOURAGER UNE DIVERSITÉ D'APPROCHES PÉDAGOGIQUES

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Soutien aux besoins des enseignants dans la diversité des approches pédagogiques
- Tenue d'activités d'apprentissage en milieu de travail, incluant les stages, pour chaque programme technique
- Soutien à l'intégration de situations authentiques d'apprentissage dans chaque programme

INDICATEURS :

- Inventaire de la diversité des approches pédagogiques dans chaque programme
- Nombre de programmes techniques tenant des activités d'apprentissage en milieu de travail
- Nombre de situations authentiques d'apprentissage par programme

Principales actions réalisées en 2019-2020

- ❑ Repenser et développer l'offre d'accompagnement pédagogique pour répondre aux besoins des enseignant.es, en lien avec les éléments du plan stratégique (numérique, littératie, stratégies d'apprentissage augmentant la réussite, etc.)
- ❑ Tenue d'activités d'animation pédagogique : dîners Anima, ateliers technopédagogiques, conférences, etc.
- ❑ Création du site Web Carrefour Pédagogique
- ❑ Mise en place d'une approche pédagogique adaptative dans les cours de la formation générale afin de faciliter le parcours de certain.es étudiant.es dans certains programmes techniques



OBJECTIF 1.5 :

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT GLOBAL DE L'ÉTUDIANT EN L'AMENANT À S'INFORMER, À COMMUNIQUER, À COMPRENDRE ET À FORMER SA PENSÉE CRITIQUE

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Amélioration des compétences des étudiants en littératie, tant pour la lecture et l'écriture, que pour les communications numériques et médiatiques
- Soutien d'initiatives péripédagogiques

INDICATEURS :

- Plan d'action sur la littératie
- Taux de réussite des cours de la formation générale en fin de cursus
- Nombre d'initiatives péripédagogiques

Principales actions réalisées en 2019-2020

- ❑ Formation offerte à l'étudiant.e dans le cadre d'un cours spécifique dans un programme et à la demande des enseignant.es afin de l'amener à avoir une réflexion éthique sur les lois et règlements concernant le droit d'auteur et la propriété intellectuelle. La formation, d'une durée d'une heure a touché 156 étudiant.es. Des ateliers-midi ont été offerts aux étudiant.es afin de les sensibiliser au droit d'auteur. Du soutien sur place et en ligne a été offert par la bibliothèque pour aider les étudiant.es à bien citer leurs sources dans un travail.
- ❑ Formation offerte dans les cours de première session afin de développer le jugement critique des étudiant.es, notamment sur la fiabilité des sources. Plus de 1 230 étudiant.es ont été sensibilisé.es lors des formations documentaires données par la bibliothèque. Trois ateliers-midi ont été offerts aux étudiant.es afin d'apprendre à distinguer les fausses nouvelles.



AXE 2 : INSTALLATIONS D'AVANT-GARDE

OBJECTIF 2.1 : SE DOTER D'UNE VISION DE DÉVELOPPEMENT À LONG TERME DU BÂTIMENT

RÉSULTAT ATTENDU :

- Élaboration d'un plan directeur qui comprend la planification des lieux d'apprentissage et d'enseignement ainsi que des milieux de vie et de travail dans le respect de l'histoire du bâtiment et d'une perspective de développement durable

INDICATEUR :

- Plan élaboré et mis en œuvre

Principales actions réalisées en 2019-2020

- ❑ Élaboration de nouveaux outils de gestion dans la planification et l'opérationnalisation des travaux de rénovation et de réaménagement d'espaces
- ❑ Réalisation de la première phase du projet de refonte de la signalisation du Cégep



OBJECTIF 2.2 :

AUGMENTER LA SUPERFICIE TOTALE POUR LA RÉALISATION DE PROJETS ET TRAVAUX QUI RÉPONDENT AUX BESOINS DE LA COMMUNAUTÉ COLLÉGIALE EN INSTALLATIONS ET ESPACES

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Aménagement de classes de plus de 40 places permettant de répondre aux besoins pédagogiques et à l'évolution des technologies
- Aménagement d'un amphithéâtre d'une centaine de places
- Augmentation du nombre de pieds carrés disponibles
- Diversification des types de classes disponibles

INDICATEURS :

- Nombre de classes aménagées
- Amphithéâtre complété
- Nombre de pieds carrés de plus disponibles
- Diversité des lieux d'enseignement

Principales actions réalisées en 2019-2020

- ❑ Réalisation des plans et consultation pour l'ajout de deux classes durant l'année 2020-2021
- ❑ Planification d'une demande de financement au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour le projet d'agrandissement, en lien avec la révision du devis scolaire
- ❑ Tenue d'une vingtaine de rencontres avec des services et des départements d'études afin de recenser les besoins en espaces

26

OBJECTIF 2.3 :

SOUTENIR L'INTÉGRATION DE LA TECHNOLOGIE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS ACTUALISÉS DES FORMATIONS

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Intégration d'un profil d'habiletés numériques dans l'orientation locale des programmes au fur et à mesure de leur révision et actualisation
- Réponse à au moins un besoin technologique par programme

INDICATEURS :

- Nombre de programmes dont les profils numériques ont été définis et intégrés
- Nombre de programmes dont au moins un besoin technologique a été comblé

Principales actions réalisées en 2019-2020

- ❑ Formation et animation d'un comité de réflexion sur l'utilisation du numérique au collégial
- ❑ Aménagement d'un nouveau local multifonctionnel d'avant-garde pour les départements de design d'intérieur et d'architecture
- ❑ Finalisation du projet d'aménagement des laboratoires à la fine pointe en Technologie d'analyses biomédicales

OBJECTIF 2.4 : FAVORISER L'ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE POUR LES ÉTUDIANTS ET LE PERSONNEL

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Accès facilité aux infrastructures numériques répondant aux besoins
- Mise en œuvre d'un plan directeur de déploiement des technologies de l'information et des communications pour s'assurer de répondre aux besoins du personnel et des étudiants

INDICATEURS :

- Nombre d'accès variés aux infrastructures numériques
- Plan TIC mis en œuvre

27

Principales actions réalisées en 2019-2020

- ❑ Animation et accompagnement du personnel et des étudiant.es afin de favoriser l'utilisation des ressources informationnelles numériques et collaboration avec le personnel enseignant pour intégrer ces ressources aux programmes d'études
- ❑ Aménagement de huit nouveaux laboratoires pour la formation continue (quatre au campus de Brossard et quatre à celui de Saint-Jean, dont un mobile)
- ❑ Poursuite du déploiement du réseau sans fil
- ❑ Début de l'élaboration du plan TIC



AXE 3 : PILIER DE SA COMMUNAUTÉ

OBJECTIF 3.1 : DÉVELOPPER ET SOUTENIR LA RECHERCHE

RÉSULTAT ATTENDU :

- Mise en œuvre d'au moins un nouveau projet de recherche appliquée par année

INDICATEUR :

- Nombre de projets

Principales actions réalisées en 2019-2020

- ❑ Travaux d'organisation structurelle de la recherche, réalisation d'un plan d'action et détermination des rôles et responsabilités
- ❑ Recherche de partenaires externes pour du financement
- ❑ Demande d'établissement au Fonds de recherche du Québec (FRQ)

28

OBJECTIF 3.2 : FAIRE PREUVE D'AUDACE DANS LA RECHERCHE EN IDENTIFIANT DES SECTEURS INNOVANTS

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Développement d'au moins un pôle d'excellence
- Autorisation d'un centre collégial de transfert technologique (CCTT)

INDICATEUR :

- Autorisation obtenue

Principales actions réalisées en 2019-2020

- ❑ Rédaction d'un plan quinquennal de la recherche menant à un CCTT ou un pôle d'excellence
- ❑ Confirmation des pôles d'excellence
- ❑ Mise sur pied du laboratoire de recherche pour ténébrions
- ❑ Obtention d'une subvention de 200 000 \$ du CRSNG
- ❑ Obtention de deux subventions d'engagement partenarial (SEP) avec Génie mécanique et des entreprises en entomologie



OBJECTIF 3.3 :

SE POSITIONNER COMME UN LIEU DE CHOIX POUR LA COMMUNAUTÉ EXTERNE

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Utilisation des installations du Cégep pour la tenue d'au moins deux événements régionaux ou nationaux par année
- Élaboration d'au moins deux initiatives pour ouvrir les portes du Cégep à la communauté externe

INDICATEURS :

- Nombre d'activités tenues au Cégep
- Nombre d'initiatives

Principales actions réalisées en 2019-2020

- ❑ Organisation et réalisation d'un tournoi d'improvisation à l'automne 2019 dans le cadre du Circuit d'improvisation du RIASQ
- ❑ Organisation de la soirée portes ouvertes qui a accueilli 1 283 personnes le 13 novembre 2019
- ❑ Tournoi d'improvisation Le Grand Verglas en février 2020, rassemblant 48 équipes de divisions primaire, secondaire et collégiale

29

OBJECTIF 3.4 :

FAIRE BÉNÉFICIER LA COMMUNAUTÉ EXTERNE ET LES PARTENAIRES À L'INTERNATIONAL DE L'EXPERTISE DU CÉGEP

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Ouverture d'au moins une clinique-école
- Réalisation d'au moins trois nouveaux projets de transfert d'expertise à l'étranger par année
- Augmentation de 30 % du chiffre d'affaires du Service aux entreprises de la formation continue

INDICATEURS :

- Cliniques-écoles
- Missions à l'étranger
- Chiffre d'affaires du Service aux entreprises de la formation continue

Principales actions réalisées en 2019-2020

- ❑ Mise en place de la structure de développement de la clinique-école
- ❑ Réception d'une lettre d'appui du CISSS Montérégie-Centre quant à l'ouverture éventuelle d'une clinique-école au Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
- ❑ Intégration du projet de clinique-école dans la planification de l'agrandissement du Cégep et rencontre avec les départements pour l'analyse des besoins
- ❑ Obtention de sept projets d'exportation du savoir-faire en Amérique du Sud et en Afrique
- ❑ Plus de 330 stagiaires français.es devaient être accueilli.es au printemps 2020. En raison de la COVID-19, seulement 70 ont pu venir.
- ❑ Embauche d'une conseillère en formation aux entreprises à la formation continue

AXE 4 : ÉCOCITOYEN MODÈLE

30

OBJECTIF 4.1 :

SENSIBILISER ET ÉDUCER LA COMMUNAUTÉ COLLÉGIALE À L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉCOCITOYENNETÉ

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Intégration du concept d'écocitoyenneté dans tous les programmes, services et départements
- Organisation d'au moins une activité de sensibilisation majeure par session

INDICATEURS :

- Nombre de programmes, services et départements participatifs
- Nombre d'activités organisées

Principales actions réalisées en 2019-2020

- ❑ Soutien à la Marche pour le climat le 27 septembre 2019, organisée par le personnel enseignant et l'association étudiante
- ❑ Rédaction d'un guide d'intégration des engagements éducatifs à l'intention des programmes d'études, incluant l'engagement « Éducation à l'écoresponsabilité »
- ❑ Inventaire des cours abordant le sujet de l'écocitoyenneté
- ❑ Organisation d'un webinaire sur l'empreinte environnementale le 22 avril 2020 : participation de plus de 200 personnes

OBJECTIF 4.2 :

SOUTENIR LES INITIATIVES ÉCORESPONSABLES DE LA POPULATION ÉTUDIANTE ET DU PERSONNEL

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Mise en service d'au moins quatre bornes de recharge pour véhicules électriques
- Soutien d'initiatives environnementales provenant de la communauté

INDICATEURS :

- Nombre de bornes en service
- Nombre d'initiatives soutenues

Principales actions réalisées en 2019-2020

- ❑ Finalisation du projet de mise en service des bornes de recharge
- ❑ Évaluation de la mise en place des options équitables pour l'approvisionnement en produits hygiéniques féminins dans les distributeurs du Cégep

OBJECTIF 4.3 :

RÉDUIRE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DU CÉGEP

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Mesure de l'empreinte à l'an 1, 3 et 5
- Réduction de l'empreinte

INDICATEUR :

- Empreinte écologique (An 1, An 3, An 5)

Principales actions réalisées en 2019-2020

- ❑ Mesure de l'empreinte à l'automne 2020
- ❑ Analyse de l'efficacité énergétique au Cégep à l'hiver 2020



OBJECTIF 4.4 :

DEVENIR UNE RÉFÉRENCE EN ÉCOCITOYENNETÉ DANS LE HAUT-RICHELIEU

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Développement d'au moins un partenariat dans la région
- Promotion des initiatives écoresponsables du Cégep
- Analyse de faisabilité d'un créneau de formation en environnement par la formation continue

INDICATEURS :

- Nombre de partenariats développés
- Nombre de communications sur les initiatives
- Analyse réalisée par la formation continue

Principales actions réalisées en 2019-2020

- ❑ Partenariat avec CIGan – membre du comité ImpAct qui travaille nationalement sur les objectifs du développement durable des Nations Unies
- ❑ Participation au comité Levier vert de la CCIHR
- ❑ Promotion des initiatives écoresponsables du Cégep en 2019-2020

AXE 5 : EXPÉRIENCE UNIQUE

32

OBJECTIF 5.1 :

FACILITER LA FLUIDITÉ DU PARCOURS SCOLAIRE

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Révision de tous les règlements, politiques, procédures et cadres de référence du Cégep pour faciliter la fluidité des parcours scolaires
- Offre de formations en ligne qui répond à des besoins précis à la formation continue

INDICATEURS :

- Règlements, politiques, procédures et cadres de référence révisés
- Nombre de cours en ligne déployés à la formation continue

Principales actions réalisées en 2019-2020

- ❑ Révision de processus et règlements pour faciliter la fluidité du parcours scolaire : règlement 19 Cheminement scolaire et réussite des étudiantes et étudiants et Politique d'évaluation des programmes d'études (PIEP)
- ❑ Réalisation d'un plan d'action pour le développement de formations à distance à la formation continue
- ❑ Bien que le résultat attendu de la formation à distance interpelle la formation continue uniquement, la pandémie de la COVID-19 a permis au Cégep de déployer les infrastructures nécessaires pour assurer l'enseignement à distance pour toutes et tous

OBJECTIF 5.2 :

PROMOUVOIR DE SAINES HABITUDES DE VIE QUI FAVORISENT UNE BONNE SANTÉ PHYSIQUE ET PSYCHOLOGIQUE

RÉSULTATS ATTENDUS :

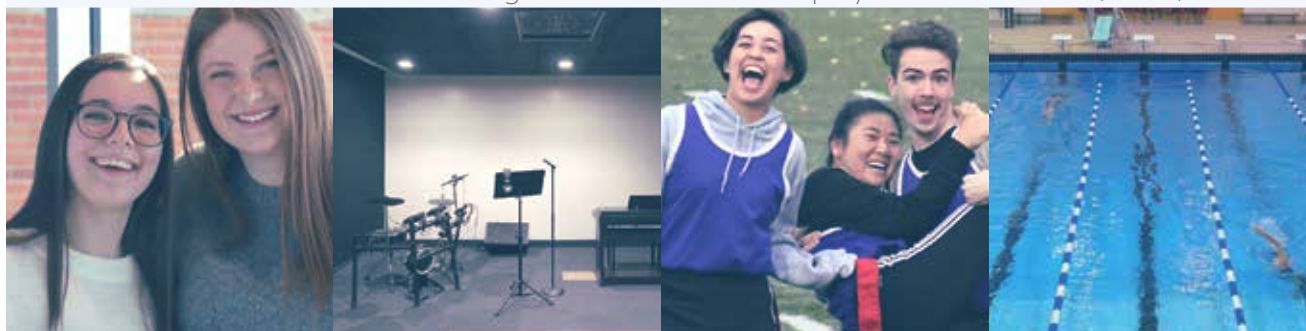
- Augmentation de la participation aux activités de la vie étudiante
- Offre d'activités arrimée aux intérêts du personnel
- Augmentation de la participation du personnel aux activités offertes
- Optimisation des espaces disponibles pour la pratique d'activités physiques
- Réalisation de campagnes de sensibilisation
- Réduction des coûts de convention

INDICATEURS :

- Nombre d'inscriptions aux activités de la vie étudiante
- Activités offertes pour le personnel
- Nombre d'inscriptions aux activités pour le personnel
- Espaces disponibles pour la pratique d'activités physiques
- Campagnes promotionnelles
- Coûts de convention

Principales actions réalisées en 2019-2020

- ❑ Production de brochures d'information sur les activités sportives et socioculturelles 2019-2020.
- ❑ Accès gratuit à l'activité « longueurs midi » à la piscine
- ❑ Offre d'activités intramuros, de cours de chant et de piano accessibles au personnel
- ❑ Réaménagement de la salle d'entraînement et établissement d'un plan d'action étudiant.es-athlètes
- ❑ Réalisation de cinq campagnes de sensibilisation : journée sans eau embouteillée, activités physiques, journée sans cellulaire, campagne Noël sans faim
- ❑ Développement d'un cadre de gestion des invalidités et de la réintégration au travail du personnel administratif
- ❑ Embauche d'une conseillère en santé et sécurité à la Direction des ressources humaines et des affaires corporatives
- ❑ Promotion de l'utilisation du Programme d'aide aux employés et à la famille (PAEF)



OBJECTIF 5.3 :

ASSURER UNE OFFRE PARASCOLAIRE VARIÉE QUI NOURRIT LES ASPIRATIONS ET LES TALENTS

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Analyse et évaluation des intérêts de la population étudiante en termes d'activités parascolaires
- Augmentation du nombre de participants aux activités parascolaires

INDICATEURS :

- Sondages réalisés
- Nombre et variété des activités offertes
- Nombre de participants étudiants

Principales actions réalisées en 2019-2020

- Réalisation d'un sondage du 10 au 20 mars 2020 de manière électronique (Omnivox) sur les intérêts des étudiant.es pour les activités de la vie étudiante : 1 193 étudiantes et étudiants inscrits à l'enseignement ordinaire ont répondu, soit un taux de participation de 43,2 %.

OBJECTIF 5.4 :

ACCENTUER L'INTERNATIONALISATION DE LA FORMATION SCOLAIRE ET DE L'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Accès à un projet d'internationalisation pour tous les étudiants
- Soutien des nouveaux projets d'internationalisation des programmes
- Développement d'au moins un nouveau lieu d'échange
- Développement d'au moins un nouveau type d'échange

INDICATEURS :

- Nombre de participants
- Nombre de nouveaux projets mis sur pied
- Nombre de programmes en bidiplomation
- Nombre de nouveaux lieux d'échange

Principales actions réalisées en 2019-2020

- Les projets de mobilité étudiante ont été mis sur pause en raison de la pandémie
- Développement de la bidiplomation en GTEA et techniques administratives
- Mise en œuvre d'un plan de développement quinquennal

OBJECTIF 5.5 :

PROPOSER AU PERSONNEL UNE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE STIMULANTE ET ENRICHISSANTE RECONNAISSANT LES EXPERTISES, ET CE, DE L'EMBAUCHE À LA RETRAITE

RÉSULTAT ATTENDU :

- Élaboration, promotion et mesure d'une stratégie en ressources humaines, une « marque employeur »

INDICATEURS :

- Marque employeur définie
- Plan de promotion
- Méthode de suivi en place

Principales actions réalisées en 2019-2020

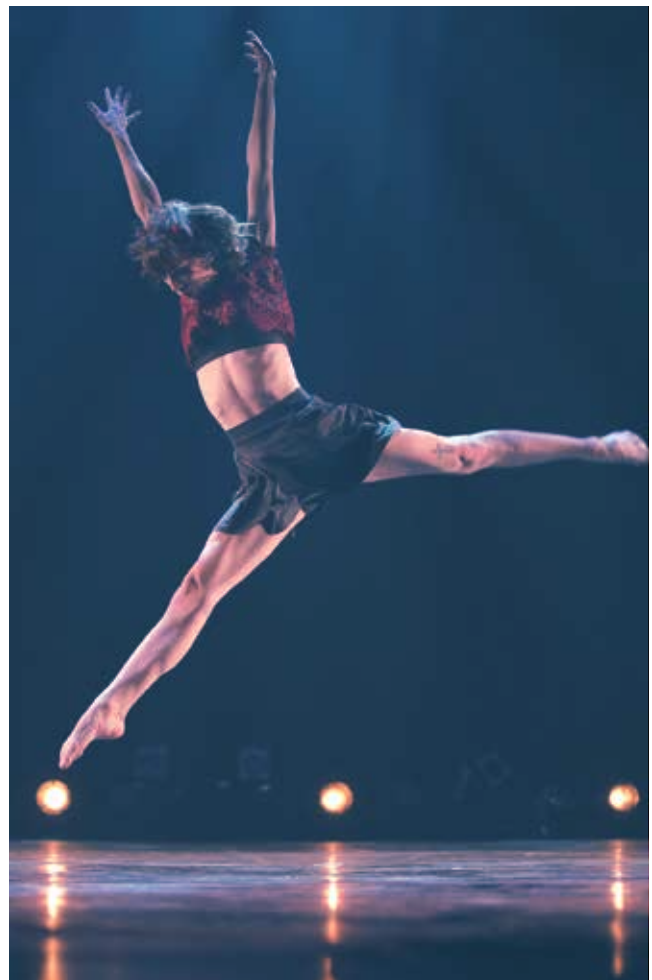
- Début de la planification du projet de Marque employeur : analyse du processus, recherche de comparables, formations







ÉTATS FINANCIERS



ÉTATS FINANCIERS

	Formation régulière 2019-2020 (\$)	Formation régulière 2018-2019 (\$)	Formation continue 2019-2020 (\$)	Formation continue 2018-2019 (\$)	Autres autofinancés 2019-2020 (\$)	Autres autofinancés 2018-2019 (\$)	Grand total 2019-2020 (\$)	Grand total 2018-2019 (\$)
Total - Revenus	38 463 412	36 764 943	4 297 468	4 299 361	4 410 347	4 697 133	47 171 227	45 761 437
Total - Charges	38 164 320	36 879 502	4 132 676	3 835 485	3 420 775	3 561 736	45 717 771	44 276 723
RÉSULTAT	299 092	(114 559)	164 792	463 876	989 572	1 135 397	1 453 456	1 484 714

SOLDE DE FONDS

	2020	2019
Solde de fonds au début de l'exercice	2 880 372 \$	1 493 077 \$
Excédent (insuffisance) des revenus (charges)	1 453 456 \$	1 484 714 \$
Virements au fonds des immobilisations	—	—
Remboursement d'emprunts autofinancés	(73 802 \$)	(70 038 \$)
Acquisitions d'immobilisations	(31 256 \$)	(27 381 \$)
Utilisation du solde de fonds affecté	(169 485 \$)	—
Contribution au solde de fonds de l'exercice	1 178 913 \$	1 387 295 \$
Solde de fonds à la fin de l'exercice	4 059 285 \$	2 880 372 \$
Solde de fonds affecté à des projets	4 025 000 \$	325 000 \$
Solde de fonds non affecté à des projets	34 285 \$	2 555 372 \$



DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL



FAITS SAILLANTS

SECTEUR

Exportation du savoir-faire

Obtention de sept nouveaux projets d'exportation du savoir-faire

1. Projet de recherche en agriculture au Meru National Polytechnic, au Kenya
2. Projet de recherche en transformation des produits laitiers au Nyeri National Polytechnic, au Kenya
3. Implantation de deux nouveaux programmes de formation au Meru National Polytechnic et au Nyeri National Polytechnic, au Kenya (les programmes seront définis à l'automne 2020)
4. Développement d'une licence co-construite en maintenance des engins agricoles à Béja, en Tunisie
5. Projet de développement de programmes communs avec les tables sectorielles (domaine de mines), au Mexique, en Colombie, au Pérou et au Chili
6. Développement de services aux étudiant.es, au Chili
7. Développement d'un Guide sur les principes de développement des programmes de formation selon l'approche par compétences pancanadien, pour Collèges et instituts Canada

42

SECTEUR

Recrutement international

Nous attendions 333 étudiant.es français.es pour l'année 2019-2020 :

- 7 étudiant.es pour la session automne 2019
- 44 étudiant.es pour la session d'hiver 2020
- 268 stagiaires
- 14 étudiant.es en biddiplomation

Résultats, nous avons accueilli :

- 7 étudiant.es pour la session automne 2019
- 44 étudiant.es pour la session d'hiver 2020
- 5 stagiaires
- 14 étudiant.es en bi-diplomation

70 étudiant.es au total, une perte de 263 étudiant.es français.es pour 2019-2020, en raison de la COVID-19

SECTEUR Mobilité sortante

33 étudiant.es du Cégep ont pu réaliser un projet en mobilité sortante :

- 12 étudiant.es en Sciences humaines ont réalisé un projet à Prague
- 15 étudiant.es en Design d'intérieur ont réalisé un projet à Paris
- 6 étudiant.es d'agriculture ont réalisé un projet aux États-Unis (Californie)

28 étudiant.es n'ont pas pu réaliser leur projet, dû à la COVID-19 :

- 8 étudiant.es n'ont pas pu réaliser leur projet à New York (projet ONU – tous les programmes d'études étaient invités à participer au projet)
- 6 étudiant.es en Soins infirmiers n'ont pas pu réaliser leur projet en France
- 14 étudiant.es n'ont pas pu réaliser leur projet de Philosophie en France (tous les programmes d'études étaient invités à participer au projet)





ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX





Septembre 2019

INAUGURATION DE L'ESPACE MUSIQUE

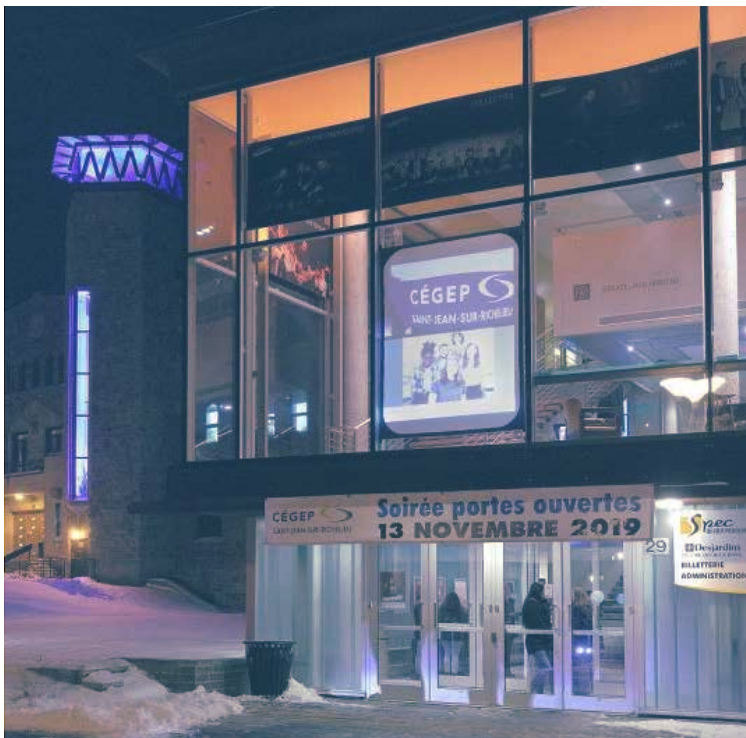
Le 26 septembre 2019, le Cégep a inauguré son espace musique, doté notamment d'une grande salle fermée équipée d'une batterie électronique, d'un piano et d'un amplificateur permettant la pratique du chant et de la musique en groupe. Il s'agit d'un lieu d'apprentissage, d'échange et de partage dont toute la communauté peut bénéficier.



Octobre 2019

INAUGURATION D'UN NOUVEAU LABORATOIRE DE TAB

Le 29 octobre 2019 s'est tenue l'inauguration des nouveaux laboratoires du Département d'analyses biomédicales du Cégep. Les membres du personnel et les partenaires présents à l'événement ont pu découvrir les laboratoires et les nouveaux équipements à la fine pointe de la technologie.



Novembre 2019

PORTES OUVERTES

Plus de 1 280 personnes sont venues s'informer sur les 16 programmes d'études et les Doubles DEC, les installations ainsi que tous les services offerts à la population étudiante du Cégep le 13 novembre 2019.



Mai 2019

GALA SPORTIF : LES GÉANTS 2020 EN MODE VIRTUEL

Le Service des sports du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu a décerné, les 19 et 20 mai 2020, 27 mentions spéciales pour souligner le brio scolaire et sportif des étudiant.es-athlètes des neuf formations les Géants, par le biais de capsules vidéo diffusées sur les médias sociaux. Ces vidéos ont remplacé le Gala sportif annuel qui devait avoir lieu le 16 avril et qui a été annulé dans le respect des directives de santé publique.



FONDATION



FAITS SAILLANTS

Forte de l'expertise variée des administratrices et administrateurs de son conseil d'administration, composé de personnalités d'affaires, la Fondation se renouvelle sans cesse au service de sa cause : l'éducation.

Comme pour bien des gens, l'année 2019-2020 a été particulière à la Fondation. Mais heureusement, grâce au soutien de généreux donateurs et donatrices :

- ❑ 64 bourses ont été remises aux lauréat.es lors du 31^e Gala de reconnaissance du mérite collégial et de la 36^e Cérémonie de remise de bourses en GTEA;
- ❑ Près de 35 000 \$ ont été remis en achat de matériel et d'équipement;
- ❑ Près de 40 000 \$ ont été remis pour les stages d'études à l'étranger;
- ❑ Un soutien a été octroyé aux Services à la vie étudiante et à la communauté (équipes sportives, activités culturelles, aide financière);
- ❑ Un soutien au fonds de recherche collégial a été accordé;
- ❑ Un soutien aux ateliers de transition secondaire-collégial a été attribué.

50

En 2019-2020, la Fondation aura donc remis un montant total de 136 452 \$ à la communauté!



La Fondation du Cégep célébrera son vingtième anniversaire l'an prochain! Plus de 2 600 000 \$ ont été attribués à la communauté collégiale depuis sa création en 2001, soit une moyenne de 200 000 \$ par année pour la réalisation de divers projets au Cégep.

LA FONDATION DU CÉGEP SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU EN CHIFFRES

Depuis 2001, plus de 2 600 000 \$ ont été investis auprès de notre communauté collégiale notamment pour :



774 985 \$
Achat d'équipement et recherche



389 988 \$
Stages d'études à l'étranger



65 340 \$
Aide financière



68 047 \$
Activités culturelles



554 777 \$
Bourses de persévérance, d'excellence et d'engagement aux études



234 973 \$
Activités et équipes sportives



53 070 \$
Appels de projets étudiants et enseignants



47 730 \$
Adaptation scolaire et aide à la transition secondaire/collégiale



IMPLICATIONS DU PERSONNEL CADRE



DIRECTION

DIRECTION GÉNÉRALE

IMPLICATIONS

- Comité éducation, formation et main-d'œuvre de la Fédération des chambres de commerce du Québec
- Comité transport et logistique de la Fédération des chambres de commerce du Québec
- Conseil d'administration de la Fédération des cégeps
- Conseil d'administration de Collecto
- Conseil d'administration du comité sur le développement économique de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu
- Table - incubateur H2 avec la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu
- Table CTPN – International - avec les cégeps de la Pocatière, Saint-Félicien, de la Gaspésie et des Îles
- FCCQ – Fédération des chambres de commerce du Québec
- Table des directions générales - Regroupement des collèges de la région de la Montérégie (RCRM)
- Directrice générale, présidente du comité de liaison avec le Collège militaire royal de Saint-Jean et le Cégep
- Conseil d'administration de la Fondation du Cégep
- Présidence du conseil d'administration de Gestion Cégep Saint-Jean et de Formation Cégep Saint-Jean

DIRECTION DES ÉTUDES

- Commission des affaires pédagogiques
- Comité de la formation des infirmiers et infirmières
- Regroupement des collèges de la région de la Montérégie
- Directeur des études, relais à la CAP pour l'AQPC
- Directeur des études, porte-parole des programmes :
 - Soins infirmiers

DIRECTION	IMPLICATIONS
DIRECTION DE LA FORMATION CONTINUE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Techniques de génie mécanique ▪ Technologies de l'électronique ▪ Sciences humaines (substitut) ▪ Conseil d'administration de la SPEC ▪ CÉBAD : comité en lien avec plusieurs dossiers importants pour le REBICQ ▪ Comité d'orientation du regroupement des bibliothèques collégiales du Québec ▪ CARA : Comité d'Achats Regroupés en Audiovisuel ▪ Conseil d'administration d'Innosécur ▪ Conseil d'administration de la Chambre de commerce et de l'industrie du Haut-Richelieu (CCIHR) ▪ Comité informatique de la CCIHR ▪ Directeur de la formation continue, co-président du comité de positionnement de la formation continue à la CAFC ▪ Comité intercampagne 2020-2023 pour la Fédération des cégeps
SERVICE DE L'INFORMATIQUE ET DU MULTIMÉDIA	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comité des ressources informationnelles (CRI) à Fédération des cégeps ▪ Comité FluideAPP (développement en lien avec l'utilisation d'ordinateurs virtuels pour la formation à distance) ▪ Comité TI du RCRM ▪ Membre de l'Association des Informaticiens des Collèges du Québec (AICQ)
SERVICE DES RELATIONS INTERNATIONALES	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comité des affaires internationales de la Fédération des cégeps
DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES, MATÉRIELLES ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comité d'orientation du service des achats regroupés (COSAR) de Collecto ▪ Membre du Comité Levier vert de la CCIHR
DIRECTION DES SERVICES À LA VIE ÉTUDIANTE ET À LA COMMUNAUTÉ	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Association des responsables aquatiques du Québec, région Sud ▪ Comité de gestion aquatique (Cégep, Ville, Domisa, direction de l'école Marie-Rivier)



GOVERNANCE



LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Madame Nathalie Beaudoin, directrice générale

Monsieur Marc Beaudry, enseignant du Cégep

Madame Émilie Belhumeur, personnel de soutien du Cégep

Monsieur Philippe Bossé, directeur des études

Monsieur Guy Boulanger, groupes socioéconomiques du territoire principalement desservi par le Cégep

Monsieur Luc Chartrand, entreprises de la région oeuvrant dans les secteurs d'activités économiques correspondant aux programmes d'études techniques mis en œuvre par le Cégep

Madame Esther Cloutier, diplômée d'études collégiales dans un programme d'études préuniversitaires

Étudiante ou étudiant du Collège, inscrit.e à un programme d'études préuniversitaires (poste vacant)

Madame Maryse Galarneau, entreprises de la région oeuvrant dans les secteurs d'activités économiques correspondant aux programmes d'études techniques mis en œuvre par le Cégep

Madame Audrey Grenier-Daviau, étudiante du Cégep, inscrite à un programme technique

Doris Levasseur, groupes socioéconomiques du territoire principalement desservi par le Cégep

Madame Mireille Limoges, professionnelle non enseignant du Cégep

Madame Chantal Parent, parent d'étudiant.es

Monsieur Alain Paradis, diplômé d'études collégiales dans un programme d'études techniques

Monsieur Stéphane Roy, parent d'étudiant.es

Monsieur Christian Samman, enseignant du Cégep

Madame Fernande Tavares, groupes socioéconomiques du territoire, proposé par le conseil régional des partenaires du marché de la région où est situé le Cégep

Monsieur Pierre Therrien, groupes socioéconomiques du territoire, proposée par les commissions scolaires de ce territoire

Monsieur Stéphan Tobin, groupes socioéconomiques du territoire, proposé par les établissements d'enseignement de niveau universitaire

LES MEMBRES DE LA COMMISSION DES ÉTUDES

Madame Ariane Gagnon et Marc-Antoine Gadoury, AGE

Monsieur Philippe Bossé, directeur des études

Monsieur Bernard Boulanger, représentant du personnel de soutien

Monsieur Bruno Courtemanche, représentant en techniques physiques (mécanique et électronique)

Madame Julie Diotte, représentante du personnel enseignant de la CI

Madame Isabelle Dubé, représentante techniques biologiques et humaines, (Soins infirmiers, Technologie d'analyses biomédicales, Techniques de travail social)

Madame Marie-Ève Duval, représentante Techniques de design d'intérieur, architecture et arts

Madame Anick Lepage, représentante en techniques de l'administration (techniques administratives, informatique, GTEA)

Madame Mireille Limoges, représentante du personnel professionnel

Madame Dominique Pinard, représentante du personnel professionnel

Madame Bianka Pothier, représentante programme Arts, lettres et communication

Madame Marie-Pier Rivard, responsable des programmes conduisant au DEC

Madame Rachel Surprenant, représentante personnel enseignant de la formation générale

Monsieur Pascal Thibault, représentant Sciences humaines

Monsieur Alexandre Tremblay, représentant Sciences de la nature

Madame Chantal Vallée, personne responsable des programmes conduisant à une AEC

LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATRICES ET ADMINISTRATEURS

Préambule

Le Code d'éthique et de déontologie des administratrices et administrateurs du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu manifeste l'adhésion de ces derniers à la mission et aux valeurs du Cégep. Il présente l'engagement des membres à maintenir un haut niveau de transparence et d'intégrité dans leur gestion de l'institution.

Par son adhésion à ce Code, chaque administratrice et administrateur :

- ❑ Reconnaît la valeur de la mission de l'institution énoncée dans le Plan stratégique et le Projet éducatif.
- ❑ Fait siennes les valeurs reconnues par le Cégep et énoncées dans les documents officiels.
- ❑ S'engage à appliquer et à respecter les règles déontologiques qui y sont prévues.

Introduction

Les présentes règles déontologiques sont adoptées en vertu de la Loi modifiant la Loi sur le ministère du Conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie. Ces dispositions complètent les règles déjà prévues aux articles 321 et 330 du Code civil du Québec et aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel. Les dispositions législatives d'ordre public, notamment les articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel prévalent, en cas de conflit, sur les dispositions du présent Code.

1. Définitions

Les définitions présentées au Règlement numéro 1 – Gestion interne du Cégep s'appliquent.

Plus particulièrement, dans le présent Code, les mots suivants signifient :

- ❑ Administratrice et administrateur : membre du conseil d'administration du Cégep
- ❑ Administratrice et administrateur membre du personnel : la directrice générale, la directrice des études ainsi que le personnel enseignant, professionnel et de soutien siégeant à titre d'administratrice ou d'administrateur
- ❑ Code : code d'éthique et de déontologie des administratrices et administrateurs du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
- ❑ Intérêt : ce qui importe, ce qui est utile et avantageux
- ❑ Ministère : ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ou l'appellation du ministère en vigueur

2. Objet

Le Code a pour objet d'établir certaines règles d'éthique et de déontologie régissant les administratrices et administrateurs du Cégep en vue :

- 2.1. D'assurer la confiance du public dans l'intégrité, l'impartialité et la transparence du Conseil.
- 2.2. De permettre aux administratrices et administrateurs d'exercer leur mandat et d'accomplir leurs fonctions avec

confiance, indépendance et objectivité au mieux de la réalisation de la mission du Cégep.

3. Champ d'application

Toute administratrice et tout administrateur est assujéti aux règles du Code. De plus, la personne qui cesse sa fonction d'administrateur est assujéti aux règles prévues à l'article 4.2 du Code.

4. Devoirs généraux et obligations des administratrices et administrateurs

L'administratrice ou l'administrateur exerce sa fonction avec indépendance, intégrité et bonne foi au mieux de l'intérêt du Cégep et de la réalisation de sa mission. Il agit avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et assiduité comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable et responsable.

4.1. L'administratrice ou l'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions :

- Respecter les obligations que la Loi, la charte constitutive du Cégep et leurs règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs du Cégep.
- Éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel ou l'intérêt du groupe ou de la personne qui l'a élu ou nommé et les obligations de

ses fonctions d'administratrice ou d'administrateur (voir l'annexe 1).

- Agir avec modération dans ses propos, éviter de porter atteinte à la réputation d'autrui et traiter les autres administratrices et administrateurs avec respect.
- Ne pas utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens du Cégep.
- Ne pas divulguer, à son profit ou au profit d'un tiers, l'information privilégiée ou confidentielle qu'il obtient en raison de ses fonctions.
- Ne pas abuser de ses pouvoirs ou profiter indûment de sa position pour en tirer un avantage personnel.
- Ne pas, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour une autre personne.
- N'accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage.

4.2. La personne qui cesse d'être administrateur doit, dans l'année suivant la fin de son mandat d'administratrice ou d'administrateur :

- Se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures

d'administratrice ou d'administrateur.

- Ne pas agir en son nom personnel ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle le Cégep est partie. Cette règle ne s'applique cependant pas à l'administratrice ou à l'administrateur membre du personnel en ce qui concerne le contrat collectif de travail de son groupe de référence.
- Ne pas utiliser de l'information confidentielle ou privilégiée relative au Cégep à des fins personnelles et ne pas donner des conseils fondés sur des renseignements non disponibles au public.

5. Rémunération des administratrices et administrateurs

L'administratrice ou l'administrateur n'a droit à aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions d'administrateur du Cégep. La personne ne peut également recevoir aucune autre rémunération du Cégep, à l'exception du remboursement de certaines dépenses autorisées par le Conseil.

6. Règles en matière de conflits d'intérêts

6.1. Objet

Les règles contenues au présent article ont pour objet de faciliter la compréhension des situations de conflit d'intérêts et d'établir

des procédures et modalités administratives auxquelles est assujéti l'administratrice ou l'administrateur en situation de conflit d'intérêts pour permettre de procéder au mieux de l'intérêt du Cégep.

6.2. Situation de conflit d'intérêts

Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation réelle, apparente ou potentielle, qui est objectivement de nature à compromettre ou susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaires à l'exercice de la fonction d'administrateur, ou à l'occasion de laquelle l'administratrice ou l'administrateur utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage indu ou pour procurer un tel avantage indu à une tierce personne.

Sans restreindre la portée de cette définition et seulement à titre d'illustration, sont ou peuvent être considérées comme des situations de conflit d'intérêts la situation où la personne administratrice :

- a. A directement ou indirectement un intérêt dans une délibération du conseil.
- b. A directement ou indirectement un intérêt dans un contrat ou un projet de contrat avec le Cégep.
- c. Obtient ou est sur le point d'obtenir, directement ou indirectement, un

avantage personnel qui résulte d'une décision du Cégep.

6.3. Situation de conflit d'intérêts des administratrices et administrateurs membres du personnel

Outre les règles établies à l'article 6.2 du présent Code, l'administratrice ou l'administrateur membre du personnel est en situation de conflit d'intérêts dans les cas prévus aux articles 12 et 20.1 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

6.4. Déclaration d'intérêts

Dans les soixante (60) jours suivant l'entrée en vigueur du présent Code ou dans les soixante (60) jours suivant sa nomination, l'administratrice ou l'administrateur doit remplir et remettre à la Direction générale une déclaration des intérêts qu'il a à sa connaissance dans une entreprise faisant affaire ou ayant fait affaire avec le Cégep et divulguer, le cas échéant, toute situation réelle, potentielle ou apparente de conflit d'intérêts pouvant le concerner. Cette déclaration doit être révisée et mise à jour annuellement par l'administratrice ou l'administrateur.

Le formulaire de déclaration d'intérêt devant être rempli apparaît en annexe au présent Code.

Outre cette déclaration d'intérêt, l'administratrice ou l'administrateur doit divulguer toute situation de conflit d'intérêts de la manière et dans les cas prévus au

premier alinéa de l'article 12 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

6.5. Interdictions

Outre les interdictions pour les situations de conflits d'intérêts prévues aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, l'administratrice ou l'administrateur qui est en situation de conflit d'intérêts à l'égard d'une question discutée au conseil, a l'obligation de se retirer de la séance du conseil pour permettre que les délibérations et le vote se tiennent hors de la présence de l'administratrice ou l'administrateur et en toute confidentialité.

Les mêmes obligations s'appliquent pour les réunions des comités relevant du conseil.

6.6. Rôle de la présidence

La présidence du conseil est responsable du bon déroulement des réunions du conseil d'administration. Elle doit trancher toute question relative au droit de vote à une séance du conseil. Lorsqu'une proposition est reçue par l'assemblée, la présidence du conseil doit, après avoir entendu le cas échéant les représentations des administratrices et administrateurs, décider quels sont les membres habilités à délibérer et à voter. La présidente ou le président a le pouvoir d'intervenir pour qu'une personne s'abstienne de voter et pour que cette dernière se retire de la salle où siège le conseil.

7. Personne conseillère en déontologie

La secrétaire générale ou le secrétaire général agit à titre de conseillère/conseiller en déontologie, en toute impartialité.

Cette personne est chargée de :

- ❑ Informer les administratrices et administrateurs quant au contenu et aux modalités d'application du Code.
- ❑ Conseiller les administratrices et administrateurs en matière d'éthique et de déontologie.
- ❑ Faire enquête sur réception d'allégations d'irrégularités et de faire rapport au Conseil de discipline.
- ❑ Faire publier dans le rapport annuel du Cégep le présent Code ainsi que les renseignements prévus à la Loi modifiant la Loi sur le ministère du Conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie.

8. Conseil de discipline

- 8.1. Le Conseil de discipline a comme mandat de recevoir les résultats d'enquête de la personne conseil en déontologie, d'analyser les cas de manquement présumés, de décider du bien-fondé de toute plainte et de décider des suites appropriées. Le Conseil de discipline est formé au besoin.
- 8.2. Le Conseil de discipline est composé de la présidence et de la vice-présidence du conseil d'administration et d'une

administratrice ou d'un administrateur nommé par le conseil, à moins d'avis contraire de la personne conseil en déontologie.

- 8.3. La conseillère ou le conseiller en déontologie saisit le Conseil de discipline de toute plainte ou de toute autre situation d'irrégularité en vertu du Code ainsi que des résultats de son enquête.
- 8.4. Le Conseil de discipline notifie à la personne administratrice les manquements reprochés s'il y a lieu et l'avise qu'elle peut, dans les quinze (15) jours de calendrier, fournir par écrit ses observations au Conseil de discipline et, sur demande être entendue par celui-ci relativement aux manquements reprochés.
- 8.5. Dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'administratrice ou l'administrateur peut être relevé provisoirement de ses fonctions par la présidente ou le président du conseil d'administration.
- 8.6. Le Conseil de discipline est autonome dans son fonctionnement. Il peut, s'il y a lieu, faire des recommandations au conseil d'administration.
- 8.7. À la suite des recommandations du Comité de discipline, la personne administratrice concernée peut

être entendue par le conseil d'administration.

9. Sanctions

Le conseil d'administration, à la suite des recommandations du Comité de discipline, décide des sanctions à appliquer.

Les sanctions possibles sont la réprimande, la suspension pour une période déterminée ou la déchéance.

Toute décision du conseil d'administration en la matière est finale et sans appel.

10. Entrée en vigueur

Le présent Code entre en vigueur dès son adoption par le conseil d'administration. Il remplace le Code adopté le 17 février 1998.

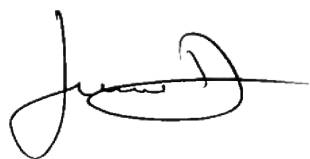
Adopté par le conseil d'administration le 20 février 2018

Résolution numéro 2018-CA02-18

RESPECT DU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

65

Au cours de l'année 2019-2020, la secrétaire générale du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu n'a reçu aucun signalement relatif à des manquements au code d'éthique et de déontologie des administratrices et des administrateurs du Cégep.



Junie Delainey
Secrétaire générale

LA DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES

Au cours de l'année 2019-2020, aucun acte répréhensible n'a été divulgué.

RAPPORT
D'ACTIVITÉS
2019-2020

CÉGEP 
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU